**Communiqué de Presse**



Face à la mesure d’économie annoncée pour la rentrée 2017, à savoir la suppression de 4 périodes d’enseignement au Cycle 2, la FAPEN (Fédération des Associations de Parents d’Elèves du canton de Neuchâtel) réagit.

Dans le climat d’économies à grande échelle que traverse le canton de Neuchâtel, l’école obligatoire s’est vue administrer une diète de 6 millions de francs. Les acteurs de l’école ont donc été conviés à une réflexion pour trouver ce « non budget » : communes, syndicats d’enseignants, directions de cercles scolaires, le Service de l’Enseignement Obligatoire… Tous les acteurs ? sauf les principaux intéressés : les élèves à travers leurs représentants légaux, les parents. Et c’est dans la presse que les parents et la FAPEN ont découvert que c’est sur le dos des élèves que ces 6 millions avaient été trouvés. Pas une mention en Conseil Scolaire auquel la FAPEN siège, pas un message d’information non plus de la part du DEF (Département de l’Ecole et de la Famille) avec lequel la FAPEN collabore régulièrement.

Cautionnée par les syndicats d’enseignants, la mesure prévoit la suppression de 4 périodes d’enseignement de formation générale au Cycle 2. La formation générale, (matière clairement détaillée au Plan d’Etude Romand), ‘ça peut se faire en dehors des heures des cours’ - nous explique par la suite le Département de l’Education et de la Famille… En dehors des cours ? Les enseignants seront ravis de découvrir qu’ils vont maintenant devoir passer leurs pauses à sensibiliser leurs élèves à la protection de l’environnement ou aux dégâts que peuvent causer les réseaux sociaux ou internet… (sujet ô combien d’actualité à la vue du nombre d’enfants harcelés par écran interposé).

Pour des parents qui ont déjà subi de plein fouet la grève des enseignants en novembre et décembre, parents exhortés à se joindre au mouvement sous couvert de la « qualité d’enseignement » et de la « quantité de travail difficilement supportable » alors qu’ils avaient d’avantage l’impression d’une prise en otage des élèves – malheureux dommage collatéral dans un bras de fer salarial - , la pilule est difficile à avaler.

Le DEF explique aux parents que les enseignants sont les plus touchés par cette mesure car suppression de période = baisse de salaire. Quand on sait que les centres scolaires ont du mal à recruter des enseignants formés pour tous les cours dispensés, que les remplacements dans les premiers cycles sont souvent effectués par des personnes sans diplômes pédagogiques

Mais tout cela, pour les parents, c’est de la cuisine interne. La vraie question qui les préoccupe est la qualité de l’enseignement. Les syndicats d’enseignants, les directions de centre scolaire, le Service de l’Enseignement Obligatoire, les dicastères de l’éducation des communes, et le DEF lui-même s’engagent-ils formellement à ce que cette mesure n’impacte pas l’enseignement dispensé dans notre canton, et peuvent-ils garantir que les objectifs fixés en qualité et en quantité par le Plan d’Etude Romand seront atteints avec 4 périodes d’enseignement en moins  ?

Et question subsidiaire : qui va financer ces nouvelles périodes d’accueil parascolaire supplémentaires, nécessaires aux familles ?

Contact FAPEN – Fabienne Lambert – 079 687 3969

FAPEN – 22 Janvier 2017